

Conseil communal



Ormont-Dessous

Extrait du procès-verbal
séance du 22 juin 2023
Présidence : M. Marc Chablaix

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Dans sa séance du 22 juin 2023, le Conseil communal d'Ormont-Dessous :

Vu le préavis municipal n° 7/2023 intitulé « Rapport de gestion et comptes 2022 », daté du 11 avril 2023,

Où le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

A DECIDE
à l'unanimité

- d'approuver les comptes communaux 2022 tels que présentés ;
- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'exercice 2022.

Le Président


Marc Chablaix

La Secrétaire


Deborah Borloz



Le Sépey, le 22 juin 2023

Conseil communal



Ormont-Dessous

Extrait du procès-verbal
séance du 22 juin 2023
Présidence : M. Marc Chablaix

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Dans sa séance du 22 juin 2023, le Conseil communal d'Ormont-Dessous :

- Vu le préavis municipal n° 8/2023 intitulé « Demande de crédit pour financer la réalisation d'un bassin public de baignade naturelle et d'un bâtiment attenant », daté du 8 mai 2023,
- Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

A DECIDE

Avec 20 oui et 1 abstention

- d'autoriser la Municipalité à construire un bassin public de baignade naturelle et un bâtiment attenant sur les parcelles RF 1669 et RF 3757;
- de lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 5'732'073.00, montant qui nécessitera de recourir à un emprunt financier auprès d'une institution tierce, sous déduction des diverses subventions ;
- d'amortir cet investissement par le biais du budget annuel sur 30 ans ;
- d'admettre le mode de financement proposé.

Le Président

Marc Chablaix

La Secrétaire

Deborah Borloz



Le Sépey, le 22 juin 2023



CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Dans sa séance du 22 juin 2023, le Conseil communal d'Ormont-Dessous :

Vu le préavis municipal n° 9/2023 intitulé « Demande de crédit pour financer l'étude dédiée à la mise en conformité du réseau d'eau des Mosses », daté du 30 mai 2023,

Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

A DECIDE

20 oui et 1 non

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 194'250.00 pour financer l'étude dédiée à la mise en conformité du réseau d'eau des Mosses, sous déduction d'éventuelles subventions ;
- d'admettre le mode de financement proposé.

Le Président

M. Chablaix

Marc Chablaix



La Secrétaire

Deborah Borloz

Deborah Borloz

Le Sépey, le 22 juin 2023